

Communiqué *Pour diffusion immédiate*

Mise en valeur et protection des paysages de la Côte-de-Beaupré et de Charlevoix **Un appel de projets est lancé!**

Québec, le mercredi 16 mai 2012 – Les signataires de l'*Entente spécifique sur la mise en valeur et la protection des paysages des MRC de La Côte-de-Beaupré, de Charlevoix et de Charlevoix-Est* lancent un appel de projets destinés à protéger et mettre en valeur les paysages de ces territoires. Pour ce faire, une enveloppe de 160 000 \$ a été dégagée.

L'initiative a principalement pour objectifs :

- de mobiliser les acteurs concernés par la mise en valeur et la protection des paysages et susciter des partenariats entre ceux-ci;
- de favoriser l'intégration et la prise en compte de la préoccupation paysagère dans les activités des organismes de la région;
- d'améliorer les connaissances et de proposer des mesures d'intervention touchant l'ensemble des dimensions du paysage;
- de mettre en œuvre les recommandations issues de l'étude « Caractérisation et évaluation des paysages des MRC de La Côte-de-Beaupré, de Charlevoix et de Charlevoix-Est ».

Les projets soumis devront s'inscrire dans l'un ou l'autre des volets suivants :

- Volet 1 : Soutien aux projets de mise en valeur et de protection des paysages (ex. : planification et aménagement d'espaces publics ou d'espaces verts, réalisation d'activités de sensibilisation ou d'interprétation, etc.)
- Volet 2 : Soutien à l'acquisition de connaissances et à la documentation en regard des thèmes relatifs aux paysages (ex. : études, inventaires, répertoires, etc.)

L'appel de projets s'adresse aux organismes incorporés à but non lucratif (OBNL) et aux coopératives dont les activités sont similaires à celles d'un OBNL, aux municipalités, aux municipalités régionales de comté (MRC) et aux organismes des secteurs public et parapublic. La date limite de dépôt des projets a été fixée au **29 juin 2012**.

Les organisations qui souhaitent présenter une demande d'aide financière ou obtenir des renseignements supplémentaires sont invitées à communiquer avec M. Patrice Routhier, à la Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Capitale-Nationale (418 529-8475 poste 232 ou patrice.routhier@crecn.qc.ca). Il est aussi possible de se rendre sur le site Web

Notrepanorama.com pour obtenir tous les détails relatifs à l'appel de projets de même que le formulaire de demande d'aide financière.

À propos de l'Entente spécifique sur la mise en valeur et la protection des paysages des MRC de La Côte-de-Beaupré, de Charlevoix et de Charlevoix-Est

Rappelons que l'entente spécifique et l'appel de projets s'inscrivent dans la foulée des actions menées par les partenaires régionaux depuis 2005 pour favoriser la mise en valeur et la protection des paysages sur le territoire des MRC de La Côte-de-Beaupré, de Charlevoix et de Charlevoix-Est.

L'entente spécifique regroupe la Conférence régionale des élus de la Capitale-Nationale, le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, le Bureau de la Capitale-Nationale, le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, le ministère des Transports, les CLD et les MRC de La Côte-de-Beaupré, de Charlevoix et de Charlevoix-Est, ainsi que Tourisme Charlevoix.

-30-

Source :

Nathalie Vallée
Conseillère en communication
Conférence régionale des élus de la
Capitale-Nationale
Téléphone : 418 529-8475 poste 222
nathalie.vallee@crecn.qc.ca

Renseignements :

Patrice Routhier
Conseiller en développement
Conférence régionale des élus de la
Capitale-Nationale
Téléphone : 418 529-8475 poste 232
patrice.routhier@crecn.qc.ca